

Histoire des mots galloromans qui désignent l'érable

Autor(en): **Gamillscheg, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **25 (1961)**

Heft 99-100

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HISTOIRE DES MOTS GALLOROMANS QUI DÉSIGNENT L'ÉRABLE

(*ALF*, 478)

La carte 478 de l'*ALF* présente une multitude de formes, quelquefois, à première vue, déconcertantes, qui méritent un examen approfondi. La carte n'est pas complète; dans de vastes espaces, surtout au nord du domaine galloroman, les désignations de l'Érable n'ont pas été recueillies.

Quant à l'étymologie du mot, j'emprunte au dictionnaire de Bloch-Wartburg l'explication suivante : « *Érable*. Lat. de basse époque, attesté dans des gloses, *acerabulus*, au lieu du lat. class. *acer*, *aceris*, d'où l'ital. *acero*, l'esp. *arce*. *Acerabulus* est un comp. du lat. *acer* et d'un mot gaulois **abulos*, qu'on restitue d'après la deuxième partie du gallois *criafol* 'sorbier des oiseaux' ».

Le *FEW* est plus explicite : « In Südfrankreich erhielt sich das gr. *ACASTUS*, das sich vielfach mit dem nördl. *ACERABULUS* gemischt hat. Dieses endlich scheint ein Wort des gallischen Latein zu sein. Die von Diez 6 aufgestellte Etymologie *ACER ARBOR* ist hintällig geworden, seit *ACERABULUS* sich aus Glossen hat belegen lassen. Aber auch der Versuch, dieses aus jenem abzuleiten, muss ausser an den phonetischen Schwierigkeiten an der Tatsache scheitern, dass eine solche Zusammensetzung für das Lateinische höchst ungewohnt wäre. Es ist daher eher mit Vendryès, *RCelt.* 32, 128 darin die Zusammensetzung von *acer* mit einem gallischen «*Abulus*» zu sehen, das z. B. auch im kymr. *criafol* 'Vogelbeerbaum' (-*afol*) steckt. Dazu stimmt vortrefflich die Beschränkung des Wortes auf Gallien, sowie der Umstand, dass im Keltischen solche Zusammensetzungen nicht ungebräuchlich sind. In einem merkwürdigen Streifen, der Graubünden und seine Vortäler, sowie die Westschweiz bis an den Ozean umfasst, ist das Adjektiv **ACEREUS* zur Benennung des Ahorns erhoben worden. Heute dringt das schriftfrz. *érable* überall vor und drängt auch die bis in die Vogesen hinauf einheimischen Formen mit -*zurück* ».

D'après Barbier, *RDR* II, 182, *acerabulus* est attesté dans des gloses du VII^e au VIII^e siècle; il serait plus exact de dire que *acerabulus* se trouve dans une glose anglosaxonne (*Corp. Gloss.* V, 340) traduisant *mapuldur*, c'est-à-dire « érable champêtre ». De cette glose, *acerabulus*, inconnu au copiste, a passé sous une forme corrompue (*acterabulus*) dans le glossaire de Corpus Christi, et, au XIX^e siècle, revêtant la forme *acerafulus*, dans le glossaire de Leiden.

D'ailleurs, Diez (*Etym. Wörterbuch der romanischen Sprachen*) nous apprend, que déjà Ménage ramène *érable* à une base *acerabulum*, qui selon Diez, serait « une formation tout à fait impropre », bien entendu, à supposer qu'il s'agisse d'une formation née en latin. Il est vrai que la langue latine ne manque pas de dérivés en *-abulum*; Gradenwitz, *Laterculi*, etc. en cite 35. Mais je ne connais pas une seule formation nouvelle qui prouvât la vitalité du suffixe en latin populaire. *Chartabulum*, fr. *cartable*, est selon le *REW* s. *charta* et Bloch-W. une formation créée parmi des moines ou due au latin des écoles. En tout cas, le mot, attesté seulement au XVII^e siècle, ne peut pas être allégué comme preuve d'une vitalité du suffixe à l'époque où *acerabulus* surgit dans les gloses.

C'est pourquoi Vendryès, suivi de Bloch-W et du *REW*, voit dans la désinence de *acerabulus* un mot celtique, dont la signification était probablement « arbre ». Or, est-il probable qu'à l'époque où le parler gaulois, langue du foyer de la population autochtone, était encore en usage, en concurrence avec la langue des relations, le latin, on ait amalgamé deux expressions, dont l'une appartenait à la langue officielle, l'autre au parler familial ? Si pour n'importe quelle raison le mot latin *acer* ne semblait pas suffire pour exprimer l'idée d'érable, n'y avait-il pas d'autres possibilités de sortir de l'embarras ? A supposer même que la jonction du mot latin avec le mot gaulois s'imposait dans le cas du mot *érable*, pourquoi le même procédé ne se répétait-il pas pour des mots comme *alnus*, *fraxinus*, *cassanus*, etc. ?

Diez était mieux inspiré en attirant l'attention sur le fait que dans une glose florentine se trouve un autre composé de *acer*, cette fois en bon latin, à savoir *acer arbor*, expliqué par 'gundereba vel mazziltira', en allemand moderne « Massholder », une espèce d'érable. D'ailleurs, les mots correspondants de l'anglais, *mapletree*, du moyen bas allemand *maseltermôm*, et l'allemand *Ahornbaum*, qu'on trouve à côté du mot simple « Ahorn », présentent la combinaison d'un mot qui signifie *érable* avec le mot qui correspond au latin *arbor*.

W. v. Wartburg ne croit pas qu'on puisse accepter l'explication proposée par Diez, et cela pour deux raisons : une formation comme *acer arbor* serait tout à fait insolite en latin. On pourrait objecter que la combinaison d'un mot latin avec un mot gaulois ne le serait pas moins dans l'histoire des parlers galloromans. L'auteur du *FEW* décline en outre une explication que j'ai proposée dans mon *Dict. étym. de la l. fr.*, à savoir que *acerabulum* pourrait être une latinisation d'un mot, prononcé *acerable*, et que celui-ci ne serait que la continuation de la base *acerarbore*. Dans cette explication M. v. W. voit des difficultés d'ordre phonétique, que je crois pouvoir écarter. Sans me prononcer sur l'état de palatalisation auquel *-ce-* de *acerarbore* était arrivé au moment où l'auteur de ladite glose notait la forme *acerabulus*, il n'y a pas de doute qu'à cette époque *arbore* était déjà passé, en galloroman, à *arbre*; *acerarbore* se prononçait donc déjà **akerarbre*. Dans ce stade de l'évolution du mot la dissimilation de l'un des trois *-r-* qui se suivaient, s'imposait; **akerarbre* passait à **akerabre*, base apparente de formes qui se trouvent, d'une part en wallon, d'autre part en Provence; et **akerabre* pouvait devenir *akerable*, prototype de la plupart des formes galloromanes du nord. Quant à la dernière dissimilation cp. *cribrum* > *crible*, afr. *escarterer* > *écarteler*; afr. *pruneraie* > *prunelaie*; *frigosus* > *frileux*, etc.

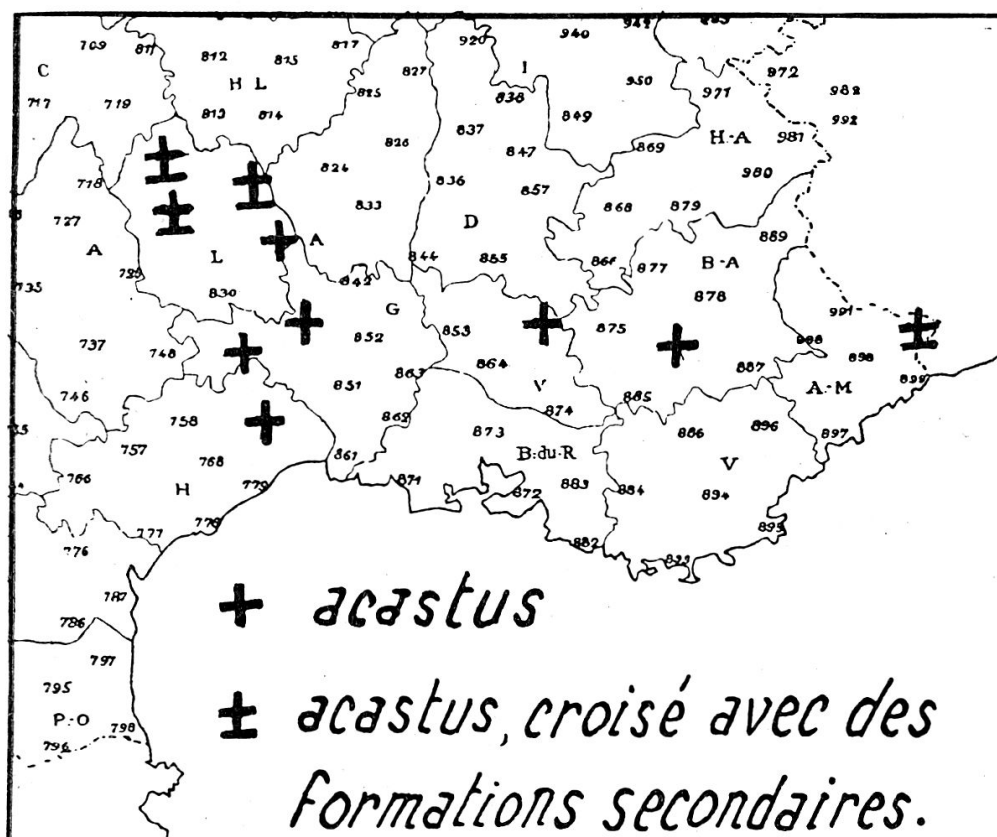
L'auteur de la glose anglosaxonne, qui entendait le mot **akerable* n'avait que deux possibilités de latiniser le mot; ou bien il en faisait **acerabile*, ce qui ne lui convenait pas, puisqu'il devait savoir, comme nous le savons, que *-abile* ne servait qu'à former des adjectifs; ou il latinisait le mot, en lui donnant la désinence de *stabulum*, prononcé *estable*, de *tabula*, prononcé *table*, ou d'autres mots de la même structure.

Quoi qu'il en soit, le type *akerabulu-acerarbore* n'est autochtone que dans la Gaule du Nord et en francoprovençal. Dans la périphérie de l'aire galloromane, en Lorraine et dans quelques patois du Piémont, on désigne l'*érable* par le mot dont le sens propre est *platane*, cp. *ALF* 1674 : Point 66, Vosges, *pyèn* «érable» (en 71 «platane»); 986, 985, Arr. d'Aoste, *pyeno*; 975 *pleno* «platane», *pyeno* «érable» (*pyatano* «platane»); 982, Arr. de Pignerol, Turin, *plae* «érable», *plai* «platane»; 990, Alpes-Mar. *gastna*, croisement de (*a*)*gast* «érable» avec *platana* «platane».

Tandis que les formes que je viens de citer témoignent d'une confusion entre l'*érable* et le *platane*, il y en a d'autres qui remontent directement au grec *πλάτανος*, p. e. 898, Alpes-Mar. *blave*, Wartburg, *Von Sprache und Mensch*, p. 86 cite en outre *blai*, Alpes-Mar., Larzac *blazi*

(Hérault), *blaza*, Pyr. Or., en catalan *blada* « acer pseudo-platanus » (Fabra). M. v. Wartburg a sans doute vu juste en considérant comme point de départ de ce mot grec la colonie grecque de Marseille.

C'est de là encore qu'a pénétré dans le roman de la population romanisée du sud-est de la Gaule la désignation grecque de l'érable, ἄκαστος, latinisée *acastus*, dont l'extension actuelle ressort de la carte I. Cp. 876 *adjyas* ;



CARTE I.

865, 759, 840, 841, 822 *agas*. A la périphérie de l'aire se trouvent des formes, dues au croisement d'*agas* avec un terme secondaire : 990 *gastna* ; 810, 729, 821 *agazabre*, à savoir *agas* + *arazabre* cp. la suite¹.

On est tenté de joindre à l'aire de *acastus* dans la Provence et le Languedoc, les formes du dép. du Lot : 712, 720, *ogar* ; 713 *agar* ; 618 *ger* ; en outre (selon *FEW* 1,19) *aghèr*, Corrèze, que le *FEW* cite, provisoire-

1. Bertoldi, *Colonizzazioni nell'antico mediterraneo occidentale*, 1950, p. 72 fait l'histoire d'*acastus*, en renvoyant à A. Thomas, *Rom.* 40,105 (qui a reconnu le premier la source du roman *agast*), à Joret, *RLR* 1894 (qui retrouve le mot dans un document de la Provence), à Schuchard, *ZRP* 32, 351, note (qui voit dans le basque (g)*aztigar* un croisement du prov. *agast* 'érable' avec le basque *ikar* 'érable à feuilles arrondies').

ment, sous *acereus*, mais en ajoutant que la voyelle tonique d'*agar* ne correspond pas à l'étymologie proposée. On pourrait admettre que dans la forme primitive *agas(t) s* final se soit amuïe, car, d'après la carte 594 de l'*ALF* l'ancien provençal *forest* se prononce de nos jours *furè* (618, 713), à côté de *furès* (720, 722), et que donc dans une époque antérieure à celle où Edmont a noté le mot, *acastus* ait donné *aga.*; la finale *-ar*, *-er* du mot actuel serait due à une évolution régressive. Dans les dép. de Lot-et-Gar. et Tarn-et-Gar., voisins du dép. du Lot, *maturus* est devenu *madü*, tandis que l'aire de *agar*, *maturus*, aujourd'hui *madür*, paraît avoir conservé la finale latine. Mais il serait possible que la forme actuelle du dép. du Lot, à savoir *madür*, soit due à une régression réalisée sous l'influence des parlers voisins, et que de même *aga* (< *agas*, *agast*, *acastus*), forme hypothétique, soit devenu *agar* sous la même poussée qui rétablissait l'*r* final dans des mots comme *madü(r)*.

Cet essai d'explication de ce mot se heurte à plusieurs difficultés : si l'*r* final de *agar* (*ogar*) « érable » dans le parler de 720 est due à une régression fautive, comment se fait-il que la même régression n'ait pas saisi *furè* « forêt », conservé tel quel dans le même parler ? Entre l'aire orientale d'*agas* et l'aire d'*agar* s'étend une vaste région où rien ne parle en faveur d'une sous-strate d'*agas*. Quant à l'origine du type *agar* de la Guyenne, il faut donc qu'on en cherche autre part l'explication.

Si *acer* « érable » ne survit, comme mot isolé, nulle part en galloroman, il n'en est pas de même pour des dérivés du même mot. Le latin en connaît deux dérivés en fonction d'adjectif : *acernus* « d'érable », « de bois d'érable », forme primitive, et *acerneus*, même signification, appartenant à l'époque tardive et qui fait supposer l'existence d'un substantif **acernum*, qui a dû être la forme neutre de l'adjectif *acernus*. En outre, en latin a existé un adjectif **acereus*, dérivé directement du subst. *acer*, cp. *laureus* à côté de *laurus*, *ulmeus*, *farneus*, etc.¹. *Acereum* signifiait à l'origine « bois d'érable », ensuite « érable », car déjà en latin classique *acer* joint à l'acception de l'arbre celle du bois ; de même *cereseum*, signifiant, bois du « cerisier », devient la désignation du cerisier (prov. *cereis*), etc.

**Acereus*, dérivé de *acer*, survit dans les parlers des Grisons, cp. *AIS* 589 ; Lutta, *Dialekt von Bergün* 177 : *ižiar ažiar*, *iži*. Comme *hibernum*

1. Cp. H. G. Schöneweiss, *Die Namen der Obstbäume in den romanischen Sprachen*. Köln, 1955.

donne partout *umviarn* (Lutta 55), la forme *ižiar*, etc., exclut une base *acernum*. Les formes des régions centrale et orientale du rhéto-roman (alpinoroman) paraissent remonter directement à *acer*, mais elles demandent une explication spéciale, cp. dans le ladin central (vallée de Gröden, de Enneberg, de Abtei) *air*; en friulan *ayər*, dans les parlers du Trentino *agər*, *agro*, dans le canton du Tessin *agər*, dans le district de Domodossola *adyər*, près de Lugano *aygrə*. Le *REW* voit l'origine de ces formes dans une base **acre* pour *acer*, en renvoyant aux doublets *socrus-socer*; cp. aussi Tagliavini, *Il dialetto di Livinalongo*, p. 56. En latin vulgaire le pluriel de *acer* devait être *acera*, **akra*; c'est de la forme du pluriel qu'est née la nouvelle forme du singulier, **akru*.

Il paraît que de cette sorte il y avait, en latin vulgaire, deux variantes de la dénomination de l'érable : **ak'er* et **akru*, la dernière forme étant en même temps la forme de l'adjectif lat. *acer*, *acru* « aigre ». C'est ce qui explique le fait, surprenant à première vue, que dans le parler poitevin il existe (d'après *FEW* 1, 18) pour *aigre* la forme *arse* « piquant au goût », mot qui naturellement ne peut remonter qu'à **aceru*. L'incertitude concernant les formes pour l'érable, le balancement entre *ak'er* et *akru* se transfère à la désignation de *akru* « aigre »; *akru* reste la forme générale, *ak'er* survit dans un sens spécialisé.

Selon le *FEW* la base *acereus*, vivant sans doute dans les parlers des Grisons, survivrait aussi au sud-est de la langue d'oïl, comme dénomination de l'érable à feuilles trilobées, cp. Char. Inf. 523 *aže*, 515 *ažhe*; D. Sèvres 512 *ažer*, 513 *aže*; 510 *ahèr*, Char. 518 *ažé*, 517 *ahar*. Les formes, entourées au nord comme à l'est et au sud du type littéraire *érable*, sont caractéristiques pour le Saintongeais.

L'auteur du *FEW* n'a pas manqué d'entrevoir la difficulté phonétique qui s'oppose à l'explication qu'il propose. Il dit lui-même (sous *acereus*) que toutes les formes citées font supposer une base *acar* + suffixe. Pour justifier cette base, M. v. W. admet que le suffixe latin *-arium*, usuel dans les désignations d'arbres, ait remplacé la désinence *-ereum* de l'adjectif substantivé *acereum*. Cependant il doit reconnaître que les formes occitanes en *-ar*, à savoir les formes du dép. du Lot, restent inexplicables. En outre, Meyer-Lübke, *REW* 91 (sous *acer*) fait remarquer que la substitution du suffixe *-arium* à la place de *-ereum* avant la palatalisation du *h* suivi de *e* (*ace-reus*) n'explique pas suffisamment la voyelle des formes actuelles.

En tout cas, le passage de *acereum* à *acarium* aurait dû se passer à l'époque

où *-ce-* n'était pas encore palatalisé, ce qui d'ailleurs serait possible, puisque à l'époque de la première invasion des Francs au v^e siècle *ke*, *ki* n'avait pas encore dépassé l'étape *kye*, *kyi*. **Acarium* devait donc rimer avec *nucarium* « noyer ». Mais les formes modernes des deux types ne concordent qu'en partie, cp.

ÉRABLE	NOYER	HIVER	GERBE
510 <i>abèr</i>	<i>nwà</i>	<i>ivèr</i>	<i>harb</i>
512 <i>ažèr</i>	<i>nwà</i>	<i>ivèr</i>	<i>žarb</i>
517 <i>ahar</i>	<i>nuhyé</i>	<i>ivèr</i>	<i>harb</i>
523 <i>ažé</i>	<i>nweye</i>	<i>ivèr</i>	<i>žarb</i>
525 <i>ažhé</i>	<i>nubé</i>	<i>ivar</i>	<i>harb</i>
518 <i>ažé</i>	<i>nužé</i>	<i>ivar</i>	<i>harb</i>
515 <i>ažhé</i>	<i>nužhé</i>		<i>žhark</i>

L'*r* final, conservé dans les formes des points 510, 512, 517, fait voir que la forme primitive de l'ancien français se terminait en *-rn*, cp. *hiver*, *iour*, etc. Quant aux formes qui se terminent en *-é*, cp. la suite. Je reprends donc une suggestion due au *REW* 91 « Grundform scheint *acaru* zu sein... Ob die gallische Entsprechung von *acer*, wie es wahrscheinlich ist, *acaru* lautete, wissen wir nicht, auch wäre bei dem gallischen Wort die Betonung der 2 Silbe auffällig ». En tout cas, la base des 3 formes du Saintongeais a dû être **akarno*, forme qui correspond exactement à l'allemand « Ahorn » et à l'adjectif latin *acernus*; en outre, le même mot survit en grec ἄκαρνα « laurier ».

Dans la région où survit **akarno*, *-k-* intervocalique passe à *-g-* (comme en provençal) et se palatalise, comme *ga-* *ge-* dans la langue d'oïl; cp. les formes de *nucarium* et de *garba*. Quant à la voyelle tonique, *a*, suivi de *r* et précédé d'une consonne palatale, tend à passer, dans le sud-ouest de la langue française, à *-er*, cp. *cherpie*, *cherrue*, *jerdrin*, etc. pour *charpie*, *charrue*, *jardin*, etc.¹ *Akarno* devait donc aboutir à *ažern*, tandis que le suffixe *-arium* donnait, dans l'aire de *akarno*, *-er*, cp. afr. *pomer*, aujourd'hui *pumé*, *puma*, dans les dép. de Deux-Sèvres et de Char.-Inf. Là où *ažer* « érable » perdait secondairement l'*r* final, il y a eu sans doute assimilation du mot *ažer* « érable » à la désinence normale des noms d'arbre, comme *pomarium*, *ceresiarium-cerisier*, etc.

1. K. Dammeier, *Die Vertauschung von er und ar im Wortschatz der heutigen französischen Schriftsprache*, Diss. Berlin, 1903, p. 56.

Le fait qu'en galloroman le latin *acer* « érable » n'est conservé nulle part, fait supposer que le mot a eu, dans la langue vulgaire, une tare qui en empêchait l'évolution normale. Il n'en est pas de même pour des dérivés du même type. Dans une aire assez étendue au sud de l'aire de *akarno*, **acerale* « plantation, bouquet d'érables » a remplacé le mot primitif. *-ale* sert à désigner des bouquets d'arbres, non seulement en espagnol, mais aussi en occitan, cp. Strobel, *Die von Pflanzennamen abgeleiteten Ortsnamen einiger südfrz. Dép.*, Diss., Tübingen, 1936; Vincent, *Top.*, p. 245, etc. Cp. des noms de lieu, se terminant en *-ale*, dans les dép. de Cantal, Aude, Gard, Dordogne, B.-Pyr., Char., Isère, H.-Alpes, Doubs, etc. De la désignation collective les mots en *-ale* pouvaient finir par désigner aussi l'objet isolé, de même que *feuille* « feuillage » devenait la désignation de la feuille isolée. Cp. esp. *peral* « *pirus communis* », mais *cerezal* « locus *cerasis consitus* », etc.

La formation de **acerale* a dû se produire au sud-ouest de la langue d'oïl, continuant géographiquement le type *akarno*, dans le Saintongeais et le Poitevin, territoire qui, autrefois, suivait l'évolution phonétique du provençal. Quant au développement de la terminaison *-ale*, la carte *dé* (379, *digitale*) de l'ALF, combinée avec la carte 1213 (*sel -sal*) fait voir que dans le sud-ouest et le sud de l'occitan *-ale* aboutit à *-au*, qui, au nord de l'aire, participe encore à la monophthongaison de *-au-* à *-o-*; cp. Saint. *dyo* — *digitale*, *so* — *sal(e)*. Le sud-est de l'occitan présente la même évolution (*sal*, *deidal* > *sau*, *dedau*). Entre les deux aires à *-l* vocalisé s'intercale une région où à l'origine *-al* reste intact et où la finale *-l* tend à s'amuir.

La base commune devait donc devenir :

1. *azeral* ; de là *azerà*, Dordogne, 615 (à côté de *sa* « sel »). Le parler de 612 est compris dans l'aire de l'invasion de la désignation littéraire *érable* ; c'est ce qui explique la forme *arzerable* du point 611, situé dans le voisinage immédiat du point 612. *Arzerable* remonte à *azeral*, fusionné avec *érable*. Quant à l'anticipation de l'*r* (*arzer-*), cp. *jardrin* pour *jardin*, etc. *Azeruble*, 608, dép. H.-Vienne, est sans doute une transformation de *azerable* du point 611.

2. *azerau*, ainsi attesté, à côté de *eraule*, pour le parler de 657, Lot-et-Gar., et formant la base de *azeraut* 763, dép. H.-Gar., et, 782, Ariège, à l'extrême périphérie du type en question. Au nord-est du point 763, à 753 du dép. du Tarn, l'ALF donne la forme féminine *azeraulo*, forme analogue, dont l'évolution morphologique reste à expliquer.

Les deux types principaux, *azerai* et *azerai*, se sont transformés en *auzerai*, *auzerai*, par l'effet d'une étymologie populaire. L'érable était considéré comme « l'arbre des oiseaux », en occitan et en gascon *auzel*, *auzet*, cp. Jean Séguy, *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*, Barcelona, 1953, p. 227 : « Les samares du Frêne et de l'Érable sont fréquemment comparées à des oiseaux ». L'effet de l'étymologie populaire, qui de *azerai* faisait *auzerai*, qui de l'« érable » faisait « l'arbre des oiseaux », était particulièrement facile à concevoir en gascon où les dérivés de *auzellus* (*auzet*) présentaient, à l'intérieur du mot, le même -r- qui dans *azerai* « érable » était primitif, cp. *auzère* « oiselle », *auzerilhot*, *auzerilhoù* « oiselet », *auzerin* « lieu peuplé d'oiseaux » (Firmin Palay, *Dict. du Béarnais et du Gascon modernes*, 1932). L'effet de l'étymologie populaire qui rapproche les désignations de l'oiseau et de l'érable ne se limite pas au type *azerai* ; il comprend aussi le type **acerone*, que nous allons discuter tout à l'heure, et se répète dans la zone d'influence du Lyonnais, cp. la suite.

Pour reconstituer l'ancienne aire de **acerai* et de **acerai*, il faut donc joindre aux formes à l'initiale latine intacte, les formes secondaires en *au-*, *ou-*, etc.

1. *Auzeral* ; ainsi 733, Tarn-et-Gar., 743 Tarn, 647, 637 Lot-et-Gar. ; *auzelar*, 638, Lot-et-Gar., au lieu de *auzerai*, fait voir, dans la transposition de la deuxième syllabe, une caractéristique du Languedocien, cp. *azüga* pour *agüza* « aiguïser », et *arazābre* pour *azarabre*, p. 306 ; *uzeral*, 717, Cantal, cp. *usel* « oiseau » ; *uzirar*, 719, Cantal, cp. *uršer* « oiseau ».

2. *Auzerai* ; 811, Cantal, *uzarai* < **ouzerai*, cp. *sau* « sel », *usey* « oiseau ».

A l'intérieur de la zone où d'après le développement du mot *sel* le type **acerale* devait devenir *azerai*, *auzerai*, il s'est produit un changement de suffixes, -*ol* se substituant à -*al*. Ce changement est probablement motivé par le fait que dans *acerai* se suivaient deux -*a*- ; il s'agit donc d'une espèce de dissimilation qui rappelle le passage de *natare* à **notare*, *natale* à **notale*, etc.

3. *Azerol*, cp. 762, H.-Gar., 744, *azerol*, Tarn, *auzerol* 659, 750 Tarn-et-Gar., *lauzerol*, 741, Tarn-et-Gar., *auzerou*, 648, Lot-et-Gar., forme secondaire de *auzerol* ; l'endroit 648 est situé à la frontière de *sal* et de *sau* ; 790, *auderotsš*, Ariège, à la frontière de *bel* et *betš* pour *bellu* « beau ».

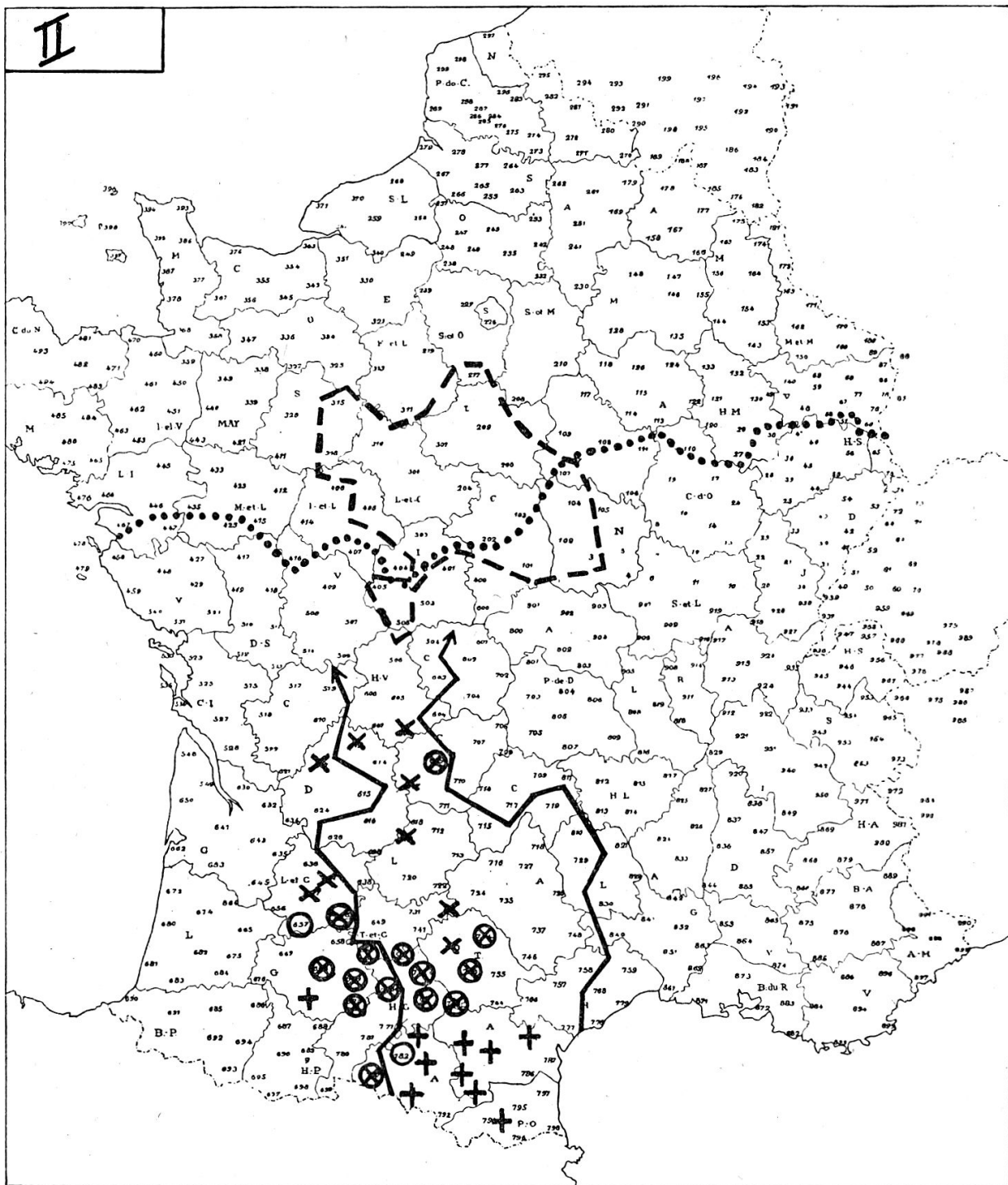
Le type **acerale* est concurrencé par un autre dérivé de *acer*, *aceron-*, dont l'aire s'étend le long des Pyrénées, depuis la Gascogne jusqu'au

domaine catalan, cp. Séguy, *l. c.*, p. 221 ; selon M. Séguy, le suffixe *-one* est « très fertile » dans la formation des noms d'arbre. Mais *-one* d'origine latine sert en galloroman à former des diminutifs ; ajouté à un nom de plante, le suffixe désigne une forme plus petite ou une variante de la plante, cp. Strobl, *l. c.*, p. 31 ; Occit. *genestoun* « petit genêt », *caneboun* « graine de chanvre », *cougourdoun* « petite courge », *favoun* « fève verte », etc. Si **acerone* était une formation galloromane, le mot signifierait * « petit érable ». Mais M. I. U. Hubschmied (*Revue celtique* 50,260) a attiré l'attention sur des noms d'origine gauloise comme *Avallon*, dérivé du gaulois *aball* « pomme » ; le nom serait donc la correspondance gauloise du lat. « pometum » ; *Limone*, ancien nom de Poitiers, serait un dérivé du mot qui signifiait « orme », et il ajoute : « Avant de disparaître la langue gauloise aura fortement romanisé son vocabulaire. C'est à des Gaulois à demi romanisés que sera due la création de collectifs dérivés à l'aide du suffixe *-on(o)*, *-on(a)* de mots latins ». De même que **acerale*, **acerone* prend la place de *acer* dans le latin vulgaire, parlé dans les Pyrénées.

Le type **acerone*, de nos jours *azerù*, est le type des dép. de l'Ariège et de l'Aude et s'étend jusqu'en Catalogne, y revêtant la forme *aurò*, cp. *REW* 91,1. Le même prototype a existé aussi, plus à l'est, dans les dép. du Gers et des H.-Pyr., mais influencé par le type **acerale* + *aucellu*, cp. p. 298. Cependant, il n'est pas toujours facile de distinguer les formes qui remontent à **acerone* de celles qui, transformées, continuent **acerale*. En tout cas la répartition actuelle des deux types révèle une avance de **acerale* vers le sud, dans l'aire de **acerone*, cp. carte II.

Dans de vastes régions où l'*ALF* donne *érable* ou une variante de la forme littéraire le mot n'est pas autochtone. On constate le même phénomène pour les désignations du platane, *ALF* 1674. Or, pour séparer nettement les emprunts littéraires des formes autochtones de **acerabulum*, il faut qu'on examine en détail l'évolution phonétique des deux éléments dont le prototype est composé. Quant à *acer*, les mots dont la structure ressemble le plus au mot latin, sont d'une part *cicer* « pois chiche », *FEW* II, I. 664, et *acinus*, *FEW* I, 22. On sait depuis longtemps qu'en provençal une voyelle atone, suivie de *n*, *r*, *l* se conserve, au contraire de la langue d'oïl, où la voyelle s'amuit. *Acinus* donne donc 1. *aisne*, cp. Marne *aine*, etc., 2. *aze(n)*, cp. *aze*, Cantal, *aizo* « grain de raisin », Dauph.

On s'attendrait donc à trouver, en ancien français, la forme **aisrable*, qui, sans doute, pourrait expliquer la forme littéraire de nos jours. Or,



— Frontière entre *sau* et *sal* « sel »

× azer-al-auzeral

○ azer-au-auzerau

⊗ azerol-auzerol

+ azerù-aurò

-- aire d'arable

... frontière entre aune et verna

nous ne trouvons nulle part trace de cette forme, les formes anciennes étant, ou *arrable*, ou *airable* (érable). Cp. Tobler-L. I, 251, Godefr. 9,552; *arable* se trouve en anglo-normand (Walter de Bibl.), dans des gloses de Bruges, chez Gui de Nanteuil (fin du XII^e siècle), dans un manuscrit du Roman de la Rose, etc. La forme *arable* n'appartient pas exclusivement à la zone méridionale de la langue d'oïl, dont on sait que le développement suit à maints égards l'évolution provençale, cp. carte II.

Si le développement phonétique de *acinus* explique les formes méridionales de *acerabulum*, le latin *cicer* éclaircit le fait que *-ce-* de *acer-* ne dégage pas de *i*, comme *acinus* devenant *aisne*. *Cicer*, en latin vulgaire **kekere*, devient *cedre* (lire *cerre*, X^e siècle, Raschi), *cerre*, attesté jusqu'au XVI^e siècle, cp. Godefr. II, 7, Tobler-L. II, 540, d'autre part *çoire*. De même que *facere* devenait **fakre*, à une époque antérieure à l'époque de la palatalisation de *k* suivi de *e*, *i*, *aceru* devenait *akru*, *aire*, *arre*. Les formes *airable*, *arrable* sont donc nettement phonétiques. Edmont a recueilli, au sud du type *arrable*, *airable*, des formes qui, contrairement à ce que nous venons de constater, paraissent justifier une base *ais(d)rable*; quant à l'intercalation d'un *-d-* entre *s* et *r* de la forme supposée, cp. afr. *prisdrent* de *prisrent*, *cosdre*, *coudre* de *cosre*, *cons(u)ere*, etc. cp. *étrable*, 816, Loire; **azdrable* paraît être la base de *drablə*, 709, Cantal, *darable*, 804, Puy-de-D., transformé en *durablə*, 801, Puy-de-D., par étymologie populaire. De fait, les formes du type **azdrable* ne sont que des formes secondaires, remontant au type occitan *azərable*, et l'intercalation de la dentale n'a rien à voir avec le même phénomène de l'ancien français.

Le deuxième élément de *acer-able* demande également un examen spécial. Le développement phonétique de *-able* peut être étudié à l'aide des formes du latin *stabulum*, grom. *estable*, Tobler-L. III, 1323, Godefr. s. *etable*, cp. : *estavle*, dép. Nord, *estavle*, dans les Sermons Saint-Bernart, d'origine lorraine, *estavle*, belge; *esteuble*, picard, *estaville*, Corbie, Somme. Selon Godefr. un document de l'an 1304 contient, l'un à côté de l'autre, *estavle* et *estaule*. Le type primitif du galloroman est donc **estavle*, dont sort 1. par une régression, *estable*, 2. *estaf*. 3. *estavle*, *estaule* (*estole*). Les mêmes variantes phonétiques se retrouvent dans le verbe *établir*, afrç. *establir*, *estavolir*, *estaulir*, *astaulir*, etc.

La carte 451 de l'*ALF* offre le tableau suivant : la base *estavle* aboutit en picard à *étaf*, en wallon à *sta(f)*. Entre les deux aires de *estavle* s'intercalaient des formes qui remontent à *estavle*, actuellement *stof* en Wallonie,

en continuation de l'aire *staf*, et passant par *estaule* à *étol*, *stol* en Belgique et au sud du dép. du Nord. Il ressort de cette vue d'ensemble que les désignations de l'éraule, recueillies par Edmont dans le dép. de Pas-de-Cal. (*erap*, *erab*) ne sont pas autochtones. En Lorraine l'ALF ne note pas de formes de *stabulum*, le terme général y paraît être *écurie*. Mais le développement de *-able-* peut être étudié à l'aide de la carte *table*, lat. *tabula*, ALF 1273. On sait que la langue littéraire en possède deux variantes, *table* et, comme terme spécial, *tôle* « fer-blanc ». Le phonème *bl* en *table* suit exactement l'évolution de *-bl-* en *estable*, cp. afrç, *tauble*, *taule*, etc., attestés pour Tournai (Hainaut), Verdun, Bourgogne, Morvan, communiquant vers le sud avec prov. *taula*.

Au nord, il y a concordance complète entre les formes de *stabulum* et de *tabula* : *étaf* « *stabulum* » : *taf* « *tabula* », etc. Dans les dép. de Meurthe-et-M. et de la Meuse, où, dans l'ALF *stabulum* n'est pas représenté, *tabula* aboutit à *tay*, *toy* (passant par *tavla*, *tavl'a tavya*, *tay*, ou par *tauvlya*, *tauvye* à *toy*), de même que *stabulum* devient, à l'est du dép. des Vosges, *étouy*, 56, dép. H.-Saône. Il n'y a pas de doute que l'aire de *stay*, *stoy* < *estauvl'e*, *estavl'e* du dép. des Vosges se prolongeait autrefois vers le nord jusqu'à l'aire wallonne de *stol* < *estauvle*, *staule*. Au nord-ouest de la Suisse, cp. *tabula* > *tal*, *stabulum* > *étal*. L'étape *tauvle* existait donc dans tout l'est, avec des ramifications en Bourgogne et dans le Lyonnais, où *-au-* participe encore au passage de *au* à *-ô-* (comme *sal* > *sau*, *sô*) ; cp. *tobla* (*trobla*, *trobl'*, *trobly*), Saône-et-L., Ain, Rhône, Isère, ALF 1273.

Acerable devait donc passer, dans les régions orientales que je viens de circonscrire, à **airauvlə* (*airaulə*), de même que *stabulum* devenait *estauvlə*, *estaulə*. La forme primitive, reconstruite selon les dates indiquées, finit par donner 1. **erovlye*, *eroy*, ainsi attesté 49, Haute-Marne ; **airavl'ə* devient *eray*, 38, Haute-Marne ; dans le parler de 49 *tabula* a donné *toy*, conformément au développement phonétique de **acerable* ; à 49, on s'attendrait à trouver pour *table* la forme *tay* ; de fait la forme recueillie est *tab*, c'est-à-dire la forme littéraire, empruntée directement aux parlers voisins de l'est.

Nous avons vu que *acer-*, premier élément de *acer-arbore*, *acer-abulum* devient *aizer* (*eyzer*, *izer*) en francoprovençal. Ce type touche au nord à la frontière entre la langue d'oc et la langue d'oïl, telle qu'elle ressort de la répartition des désignations de l'aune, cp. p. 299. De même que (*a*)*drable* du parler 709 remonte à **axdrable* (où *ə* s'amuït et *-d-* s'intercale entre *-z-* et *-r-*), **eizərawle*, **eizəraule* de la Franche-Comté devient *ezraol*, *ezrol*,

izrol, *izroble*, etc. Ces formes sont toutes attestées. Mais comme *-zr-* est une combinaison de consonnes, insolite dans la structure du français, il s'y est produit une transposition des consonnes, *-zr-* passant à *-rz-*. La même permutation a eu lieu en espagnol, où *acere* a donné *arse* au lieu de **açre*.

Sans expliquer pour le moment la voyelle initiale des expressions suivantes, les désignations de l'érable en Franche-Comté et dans quelques parlers au sud de la Lorraine se rangent parmi les types suivants :

1. *airauvl'a*, *érol* v. ci-dessus; en outre *erobla*, 818, *ezoblu*, 911, *robl*, 914, dép. Rhône.

2. *eizərauwl'a*, *eizərauwl'u*, masculin: *zrobl*, 10, *üzrobl*, 916, *üzroby*, 919, Saône-et-Loire; *izəzoblu*, 913, *izroblu*, 917, Ain; *izrobl'*, 936, canton de Genève.

3. *eizərauwl'a* devenant féminin; *exrol*, 35, *azrol*, 25, *üzrol*, 44, *üzrol*, 55, *uzröl*, 45, Haute-Saône; *azrol*, 43, *üzrol*, 32, *özrol*, 423 *üzrola*, 41, Doubs; *izrol*, 23, Jura.

4. *eirzauwl'a*, avec métathèse de *-zr-* : *özoj*, 150, Meurthe-et-Moselle; *erhoy*, 68, *rzoj*, 59, 140, Vosges, *orzol*, 36, Haute-Saône, changé en *orzon*, Côte-d'Or, 17; *orzərol*, Haute-Saône, 46; *eryol*, 105, *aryol*, 3, Nièvre, *uryol* 7, *üzəryol*, 907, Saône-et-Loire. Le développement phonétique des dernières formes s'explique par le fait, que dans la région *-z-* devient *-y-*. Cp. *uyò*, *uyé* « oiseau », *ALF*, 938.

5. Le type *eizərauwl'e* empiète peu à peu sur l'aire de *eizérable*, vrai type du Lyonnais et du francoprovençal, attesté dès le XIII^e siècle, cp. Godefr. s. érable¹. Les formes actuelles sont *izerabla*, *izerablo*, *izrabla*.

Au même type remontent trois formes du dép. du Jura : *izreblu*, 30, *nüzrebyu*, 928, *oreblu*, 938, cp. pour *table*, *ALF* 1273, 30, *tebla*, 928, *trebya*, 938, *trebl'a*. Le passage de *-a-* accentué à *-e-* est dû au fait que dans de vastes régions de l'est les voyelles accentuées étaient suivies d'un *i*; *table*, devenu **taible*, aboutit à *teble*; cp. aussi les formes de *platanus*, citées à la page 292.

La diphtongue *ei-* dans la première partie du type *eizérable* est devenue ou *i-*, de là les formes que je viens de mentionner comme caractéristiques pour le Lyonnais; ou *e-*, cp. *exrablo*, 978, Canton du Valais, 944, Haute-Savoie.

1. Nizier du Puitspelu, *Dict. étym. du patois lyonnais*, cite dans un document du XIII^e siècle *aysserable*, en outre, *isérable* pour Genève, *iseraule*, *euzeraule*, Franche-Comté, *oseraule*, Bourg. Gröhler, *Über Ursprung der frz. ON*, II, 154 mentionne l'*Ayserable*, 1285, pour *Iserable* du dép. de l'Ain.

6. Formes estropiées ou isolées. 75 *udžral* fem., Belfort, relève du type 3, cp. *üzrol*, 54. Dans la région de 75, la forme primitive **eizeravle*, -*avle* a passé à -*al*, cp. *table* > *tal*. A la même origine remonte 72, *öžral*, fem., canton de Berne.

Entre 75 et 72 se situe géographiquement le parler de 74, canton de Berne. L'*ALF* y note pour érable *ružyol*, fem. remontant probablement à une forme avec métathèse comme *oržol*, p. 303, évoluée sous l'attraction de *rouge*. 64, *röžyal*, est le résultat d'un croisement de *öžral*, 72, et de *ružyol*, les deux du canton de Berne. 71, *öžreby*, canton de Berne, remonte au type *eizerable*, cp. *teby* < *table*. 945, *etramblo*, Haute-Savoie, remonte phonétiquement à *stabulum*, et signifie, de fait, « étable » au point 944, dans le voisinage immédiat de 945. Comme dans certains parlers du dép. *stabulum* aboutit à *exrable*, forme qui en même temps est le résultat du développement de *acer-able*, il s'est établi une certaine hésitation dans la dénomination des deux objets.

La première partie des formes actuelles qui en Franche-Comté et en francoprovençal continuent la base *acer-able*, *eizerable*, demande un examen spécial. La forme de la voyelle initiale ne correspond qu'en partie à ce qu'on s'attendrait à trouver suivant les lois phonétiques. Selon une observation de M^{lle} Inge Schwan, faite à l'occasion d'exercices de géographie linguistique au Séminaire des Langues Romanes à l'Université de Saarbrücken, l'initiale des formes dont *eizerable* est la base, coïncide en grande partie avec celle d'oiseau, cp.

POINT	ÉRABLE	OISEAU
4 (Haute-Saône)	<i>oržerol</i>	<i>ožé</i>
27 (Haute-Marne)	<i>ozraol</i>	<i>ozlö</i> (oiselet)
17 (Côte-d'Or)	<i>oržon</i> (< <i>oržol</i>)	<i>ozlé</i>
16 (Côte-d'Or)	<i>oržol</i>	<i>ožé</i>

Ožel, *uzel* « oiseau » est la forme normale des parlers en question ; dans d'autres parlers de la région l'ancien *oi-* de *oisel* passe à *üi*, de là à *ü*, ou à *i* ; cp.

20 (Jura)	<i>üžrablu</i>	<i>üžé</i>
919 (Jura)	<i>üžroby</i>	<i>üžo</i>

L'initiale de 'oiseau' est *u-* :

8 (Côte-d'Or)	<i>uryol</i>	<i>uyé</i>
7 (Saône-et-Loire)	<i>uryol</i>	<i>uyo</i>

üi devient *i* > *eizerable* > *izerable*, etc., cp. p. 303. Conformément, *oiseau* devient *izé*. Il y a donc concordance de la première partie du mot qui signifie « érable » avec la forme dialectale du mot « oiseau ». C'est le cas pour les parlers de 936, c. de Genève, 958, 946, Haute-Savoie ; 953, Savoie, 922, Isère. Or, on comprend que l'étymologie populaire s'empare de formes comme *ize-rable*, dont la première partie évoque l'idée d'*oiseau*, *izé*. Une fois éveillée, l'idée d'*oiseau* en rapport avec la dénomination de l'*érable* s'attache à des formes comme *ezrol* etc., où l'évolution phonétique n'est plus en jeu ; d'autant plus que, ici comme au sud-ouest de la France, (type *auzeral*, *auzeron*) les samares de l'érable se détachant de l'arbre rappellent le vol d'oiseaux.

Reste à discuter le type qui, à mon avis, est à la base de toutes les transformations dont nous venons de parler, à savoir, *acerarbore*, cp. p. 292. Ce type, où la dissimilation de **azerabre* à *azerable* ne s'est pas produite, se retrouve dans deux régions de l'est de la France ; d'une façon isolée, en Wallonie, et dans une région assez étendue, au sud-est, en Provence. Quant au Wallon, cp. Haust, *Dict. liégeois*, s. : « *doyâ* « érable », altéré de *oyâbe* (on a dit *dè (bwes) d'oyâbe*, puis *de doyâ* = nam. *ayôbe*, qu'on tire du latin *acerabulus*. Toutefois *-abulu* devrait donner en w. *-âve*. Le w. *-âbe* postule un type *acer-arbor* ou du moins, l'influence de *arbor* »¹.

L'aire de *acerarbore* en Provence se joint directement à l'aire lyonnaise de *eizerable*. Selon l'*ALF* le type *azerabre* survit dans deux régions, qui aujourd'hui se voient séparées par l'intrusion de la forme littéraire *érable*. L'aire orientale comprend les dép. de H.-A., de B.-A., et l'est du dép. de la Dordogne, cp. :

H.-Alpes : 868, *ezerabre*, 869, *eyzalabre* ; les deux formes, qui, géographiquement, s'attachent à l'aire *eizerable*, ont emprunté à celle-ci l'initiale ; 866, *ardžyerabre*, présente le type le plus pur du mot.

Drôme : 857, *arzerable*, voisine avec *izerable* du point 847 ; la dissimilation du second *-r-* a pu être influencée par le voisinage avec le type lyonnais.

B.-Alpes : 889, *eyzalabre*, cp. p. 869 ; 877, *adžyalabre* ; 887, *azalabre* ; 878, *dezalabre*, pour (*bois*) *d'ezalabre*, cp. p. 868 ; 875, *arabre*, doublet de *erable*, est un compromis entre *érable* et **azerabre*.

1. Dans le *Dict. Français-Liégeois* s. : *doyâ*, néol. *erâbe* ; en outre *bwèr d'poye*, c'est-à-dire *bois de poule*.

L'aire occidentale de *acerarbore* comprend les dép. de la Haute-Loire et de la Lozère.

H.-Loire : 814, 815, *arazabr*, permutation de **azarabre*, phénomène caractéristique pour la région, où *agüza* devient *azüga*, cp. p. 298; 813, *ēzavabre* < *eizarabre*, cp. 868, 869, Hautes-Alpes. *Atlas Linguist. etc.*, du *Massif Central*, p. P. Nauton, y ajoute *āzerablə*, *vazabre*.

Lozère : 830, *arazabre* < *azarabre*, comme dans les parlers de 814, 815, Haute-Loire; 810, 729, 821, *agazabre*, forme où se croisent le type grec *agas*, survivant en 822, et *arazabre*.

A part les mots préromans *acastus*, *akarno*, et le latin *platanus*, qui en fait désigne un autre arbre différent nous trouvons en galloroman, comme désignations de l'érable, les types suivants :

1. *acer-arbore*, romanisé **acerabre*, en Wallonie et en Provence.
2. *acerarbore*, devenu par dissimilation **acerable*; c'est le vrai type du nord de la France. A cause du développement différent du premier élément le type se désagrège en deux sous-types : a. *akreable*, *akreauvle*, et b. *akyerable*, *akyeravle*. Le sous-type b. se prolonge vers le nord jusqu'à l'ancienne frontière entre la langue d'oïl et la langue d'oc.
3. **acerale*, type de la Guyenne et probablement aussi de la Saintonge, d'où il a été écarté à la suite de l'invasion du type littéraire.
4. **acerone*, type du latin vulgaire des Pyrénées, autrefois aussi de la Gascogne, d'où il paraît avoir disparu.

Les quatre types contiennent tous le radical *acer*, mot latin, qui à l'exception du galloroman survit dans la plupart des parlers romans. D'autre part, les dérivés d'*acer*, conservés en galloroman, appartiennent exclusivement à ce domaine. Il faut donc qu'à l'origine *acer* « érable » ait vécu aussi en Gaule, et, si le mot simple en a disparu, remplacé par des dérivés ou des mots pris dans les idiomes préromans de la Gaule, il faut que *acer* ait eu une tare, qui rendait le mot impraticable.

Nous avons vu que *acer* en lat. vulgaire *aceru*, est devenu **akru* dans deux régions; en rhétoroman (alpinoroman) central et dans les régions limitrophes de structure italienne; et dans la Gaule du Nord, où **akerablu* passait à *akr-ablu*, *arrable*, *airavle*. v. p. 301. Le fait que *acer* était homonyme avec l'adjectif qui donnait *aigre* ne peut pas constituer la tare dont la conséquence aurait été d'écarter le mot simple, surtout parce que le passage de *aceru* à **akru* ne se produisait qu'au nord de la Gaule.

Je pense plutôt à un autre mot, qui appartenait au même ordre d'idées et à la même catégorie grammaticale que *acer* « érable », à savoir au latin

acus, *aceris* « balle de blé ». Il est vrai que de ce mot ne survit en gallo-roman que la forme du singulier, cp. *FEW* 1, 26, mais, vu la signification collective du mot, c'est surtout la forme du pluriel, en latin *acera*, qui devait être employée, et c'est là en effet la base de l'italien des Abruzzes *ačara*, cité par *REW* 131, et qui a dû exister aussi dans la langue vulgaire de la Gaule, puisque *balle de blé*, quelle qu'en soit l'origine, est un type secondaire.

En tout cas, *acera*, *aceru* était un mot à double sens. Quoi de plus naturel que de sortir de l'ambiguïté en expliquant *acer(e)* « érable » par l'apposition *arbore*; *acer-arbor* voulait donc dire « *acer*, à savoir l'*arbre* », et non « *acer-palea* ». S'il en est ainsi, on comprend aussi pourquoi la juxtaposition de *arbor* se limite à la désignation de l'érable; les autres noms d'arbre comme p. e. *alnus*, *fraxinus*, etc., n'en avaient pas besoin, puisque leur sens était manifeste, ne prêtait pas à malentendu.

Tübingen.

E. GAMILLSCHEG.